

LE SITE NEONCONTACT.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'aider les consommateurs dans la gestion de patrimoine. Les performances annoncées sont remarquables pour un site créé le 09/09/2021. Ne donnez pas suite à toute proposition !

Le site internet :

Il a été créé le 09/09/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/neoncontact.com>

Nos recherches :

Aucun site n'est ouvert. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations que nous vous restituons ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 48 17 78 69

Le numéro 07 56 83 08 43

Le produit

Le site propose avec une très belle plaquette de vous aider à gérer votre patrimoine (!). Il se revendique d'une société suisse. Cela fait plus "sérieux". Nous publions ce document ci-dessous :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/10/La-brochure-du-site-neoncontact.com_.pdf

Il est à noter une promotion intéressante que nous reproduisons ci-dessous :

"Bonus d'ouverture de compte par carte bancaire : bénéficiez de 20% de bonus à l'ouverture de votre compte sur votre premier dépôt. (*Montant maximum du bonus d'ouverture 500 Euros.)."*

Les informations juridiques :

Il est évoqué une banque suisse comme support bancaire de l'activité. La société citée dans le mail est victime d'une usurpation d'identité. Il s'agit en fait d'une banque en ligne.

<https://www.top-bank.ch/banque-en-ligne-mobile/neon-switzerland>

Cette page sera actualisée au vu des nouvelles informations que nous collecterons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour lesquels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous

avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

